



Point 1.2 de l'ordre du jour

**DEUXIÈME RAPPORT DU PRÉSIDENT
DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS**

**S. E. M. Dragoljub Najman (Serbie-et-Monténégro)
Président du Comité de vérification des pouvoirs**

Depuis la lecture de mon premier rapport en séance plénière le 10 octobre 2005, le Comité a reçu les pouvoirs en bonne et due forme de la délégation des Îles Cook.

Le Comité a également reçu les pouvoirs provisoires des délégations des pays suivants :

Îles Marshall
Micronésie (États fédérés de)

Le Comité a également reçu les pouvoirs en bonne et due forme des délégations des pays suivants, qui avaient auparavant présenté des pouvoirs provisoires :

Algérie
Dominique
États-Unis d'Amérique
Libéria
République démocratique du Congo
Tchad
Timor-Leste

Conformément à l'autorisation qui m'a été donnée par le Comité de vérification des pouvoirs, je propose que la Conférence générale accepte ces pouvoirs.

Les délégations d'États membres dont les noms suivent n'ont pas encore présenté de pouvoirs :

Antigua-et-Barbuda
Nioué

Les délégations de Membres associés dont les noms suivent n'ont pas encore présenté de pouvoirs :

Aruba
Îles Caïmanes
Macao, Chine
Tokélaou

La délégation d'observateur dont le nom suit n'a pas encore présenté de pouvoirs :

Liechtenstein